

Lettre de Robert Frairet conseiller départemental

Dépannages du réseau de Télécom



Lettre de Robert Frairet conseiller départemental

Robert Frairet demande à Monsieur le Président du Conseil Départemental et à Madame la Préfète une réunion avec les responsables régionaux d'Orange.

Monsieur le Président,

Les élus locaux, maires et conseillers départementaux, sont fréquemment sollicités en raison du manque de réactivité d'Orange lors d'incidents souvent répétitifs sur l'infrastructure des télécommunications.

Il est observé des délais d'intervention de plusieurs jours, voire de plusieurs semaines entre le signalement de l'incident et la remise en service lorsque cette dernière ne reste pas infructueuse.

Ce désagrément à juste raison très mal perçu par les usagers devrait engager Orange, gestionnaire d'une obligation de service universel d'intervenir rapidement dès la première demande.

Cette immobilité trop fréquente de l'opérateur, le dernier cas médiatique étant celui soulevé par M. Francis Dupouey doit conduire tous les élus à afficher une réprobation la plus ferme en exigeant une méthode d'intervention réactive et donc concluante.

J'avais soulevé cet état lors de la venue à Auch de M. Stéphane Richard, PDG de Orange qui s'était voulu rassurant en affirmant que son groupe s'inscrivait avec une délégation de crédits importants sur l'opération « Territoires connectés » avec une remise en état de l'entretien des infrastructures (lignes aériennes et enterrées).

Or, à ce jour, deux ans après cette annonce, la déliquescence du réseau est toujours d'actualité, voire aggravée, ce qui établit ce lien de causalité avec les désagréments subis par les usagers.

Dans le même temps, les collectivités, Département et Communautés de communes, se sont résolument tournées vers l'avenir en confiant à Gers Numérique le désenclavement numérique au plus profond des territoires.

La qualité du déploiement H et TH Débit est souvent détériorée par les manquements d'Orange, dus à l'état de l'infrastructure et au délai d'attente d'intervention.

Il apparaît évident que les élus, les services de l'Etat doivent faire bloc dans une unité d'action et de concertation pour contraindre Orange à respecter les engagements issus d'une disposition légale et juridique qui consiste à son obligation de service universel.

Il me paraît donc opportun qu'une réunion avec les responsables régionaux d'Orange soit organisée sous votre égide et celle de Mme la Préfète du Gers.

Par ailleurs, je vous remercie de bien vouloir faire connaître les initiatives qui viendront améliorer ce service indispensable lié à l'entretien et à la maintenance des réseaux.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération la meilleure.